

*Résolu*, Que la dite résolution soit renvoyée à un comité spécial composé des honorables Messieurs *McKenzie, Dorion et Smith* et Messieurs *Moss et Laurier* pour préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux chambres du Parlement, en conformité de la dite Résolution.

L'honorable M. *McKenzie*, du comité spécial nommé pour préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, fait rapport que le comité a préparé une adresse, laquelle est, en conséquence, lue comme suit :—

“ A Son Excellence le Très-Honorable Sir FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboyz* de *Clandeboye*, dans le comté de *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Baillyleidy*, et *Killeleagh*, dans le comté de *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de Saint *Patrice* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général et Vice-Amiral du *Canada*, etc.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, remercions humblement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence d'avoir convoqué le Parlement à l'époque la plus rapprochée possible après l'expiration des délais rendus nécessaires par la récente dissolution.

Nous apprenons avec satisfaction que notre attention sera attirée sur des mesures se rattachant à la représentation du peuple dans le Parlement, au mode de voter par le scrutin secret, qui existe maintenant dans la *Grande-Bretagne* et dans la plupart des autres pays jouissant du gouvernement constitutionnel, ainsi qu'à l'établissement d'une cour générale d'Appel, et que des mesures pour amender les lois relatives aux élections contestées, à la milice et à la faillite nous seront aussi soumises.

La législation de 1872, au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, n'ayant pu assurer l'exécution de cette grande entreprise, nous désirons assurer Votre Excellence que nous sommes prêts à examiner sérieusement quel serait le projet qui fournirait, le mieux et le plus tôt possible, des moyens de communication avec la *Colombie-Britannique* à travers le continent.

Nous recevons avec plaisir le rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui sera mis devant nous, faisant voir les progrès accomplis durant la dernière année dans les explorations qui ont été faites au sujet de la ligne projetée, bien que nous regrettons que la destruction par le feu des bureaux du chemin de fer ait entraîné une perte considérable de cartes, de plans et de documents dont la possession aurait rendu ce rapport plus complet.

Nous sommes aisés d'apprendre que les améliorations des havres et canaux sont poussées activement dans le but d'assurer les facilités nécessaires au trafic du pays qui augmente rapidement.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que le rapport de l'ingénieur en chef du département des Travaux Publics sur le canal projeté entre le golfe *St. Laurent* et la Baie de *Fundy*, sera soumis à notre considération.

Il nous fait plaisir d'apprendre que, d'après les travaux déjà faits sur le chemin de fer Intercolonial, ce chemin pourra être terminé dans un an; aussi qu'un rapport faisant connaître son état actuel sera mis devant le Parlement, et qu'une mesure sera présentée pour conférer aux départements des Travaux Publics les pouvoirs qui sont maintenant exercés par le Bureau des Commissaires du Chemin de Fer.

Nous nous réjouissons d'apprendre de Votre Excellence que la question de la compensation qui est due à la Puissance pour les privilèges de pêche concédés aux *Etats-Unis* par le traité de *Washington*, a amené un renouvellement de négociations de nature à étendre les avantages réciproques de nos rapports commerciaux avec ce pays, et que, à la demande du gouvernement, les autorités impériales ont donné instruction au Ministre Anglais de discuter cette question avec l'administration de *Washington*, et dans ce but lui ont adjoint un Commissaire Canadien.